

Il ne s'agit pas là d'indigents ou de personnes recevant de l'assistance sociale. Ce sont des gens qui sans qu'il ne soit de leur faute ont été dépouillés par la hausse constante du coût de la vie. La lettre se continue en ces termes:

A l'âge de 70 ans je m'étais informé si je pouvais recevoir l'assurance-santé seulement, mais on me répondit qu'il me fallait aussi obtenir la pension et cesser de travailler. J'ai donc refusé et heureusement que le régime d'assurance frais médicaux est arrivé à point quelques mois avant mon attaque. Tous ces détails personnels visent seulement à vous éclairer sur le cas de plusieurs milliers de gens que l'on punit d'avoir travaillé fort et d'avoir été économes. J'ai quelques milliers de dollars à la banque qui pourvoient à nos besoins jusqu'à la fin, mais il s'agit ici d'une question de principe et de justice.

Je connais le petit jeu actuel aussi bien que vous. La majoration de la pension à \$100 est tout à fait justifiée et pressante dans le cas du tiers des pensionnés à faible revenu, et elle coûtera 100 millions de dollars. Il existe présentement une réelle majorité en faveur de cette initiative... On évoque le spectre de l'inflation et on attend les prochaines élections dans deux ou trois ans pour acheter suffisamment de votes en majorant la pension pour tout le monde. En effet, il ne se produit jamais d'inflation avant une élection... seulement après.

Je dirai maintenant que des personnes de cette qualité, qui se sont respectées, qui ont pourvu à leurs besoins et pratiqué l'économie, ne méritent pas l'humiliation ni l'indignité de se faire ranger globalement dans la catégorie des gens qui doivent subir une évaluation des ressources ou des besoins. Nous devrions leur donner quelque chose de bien meilleur en ce moment.

Je ne m'excuse pas de prendre le temps de la Chambre parce que j'y suis venue pour l'une de ces fins. Mes commentants de Vancouver-Kingsway m'ont envoyée ici parce qu'ils estiment faire les frais d'un mauvais marché, comme c'est le cas d'un grand nombre de vieillards pensionnés. Le moins que nous puissions faire pour les personnes âgées, c'est de leur donner \$100 par mois à l'âge de 65 ans, sans exiger une évaluation des ressources.

Les bénéficiaires de la pension de vieillesse sont désarmés et pour eux le temps se rétrécit. Nous n'avons pas oublié que c'est un gouvernement libéral qui a, une fois, attendu trop longtemps pour agir et, une fois décidé, a donné trop peu et trop tard. Nous avons vu la même sorte de repentir *in extremis* de la part du gouvernement conservateur de l'île du Prince-Édouard; devrions-nous dire l'ancien gouvernement? Je l'ignore. Encore là, on accordait trop peu et trop tard. Voilà longtemps que nous luttons à ce sujet et ce n'est pas pour être nimbée d'une auréole que je demande des mesures immédiates dans ce sens. Nous croyons sincèrement que ceux qui furent les pionniers de notre pays devraient pouvoir passer les derniers jours de leur vie

dignement et paisiblement. Nous ne saurions approuver l'ajournement du Parlement tant qu'on n'aura pas pris des mesures à leur égard. Nous nous apprêtons à célébrer le 99^e anniversaire du Canada dans la pompe et les cérémonies, avec faste et en déployant notre nouveau drapeau, tandis que les pensionnés de l'État, notamment un de 99 ans également, luttent contre la faim, l'indigence et ne peuvent plus vivre avec dignité.

Je signale énergiquement qu'il vaut mieux se repentir à la dernière minute que de ne pas se repentir du tout. Il nous reste encore quelques heures avant le congé et si le gouvernement désire que la Chambre lui laisse encore quelque temps, pour qu'il puisse rédiger une mesure législative touchant les bénéficiaires de la pension de vieillesse, je me permets de lui dire que tous les partis à la Chambre attendront avec joie la présentation d'une telle mesure. J'ajoute que même si le repentir de dernière heure ne conduit pas tout droit au paradis, il peut nous épargner un long séjour au purgatoire.

● (8.00 p.m.)

[Français]

M. Gérard Laprise (Chapleau): Monsieur l'Orateur, il y a un demi-siècle, M. George Bernard Shaw écrivait ceci:

Le mal auquel il faut s'attaquer, ce n'est pas le péché, la souffrance, la cupidité, ce n'est pas la monopolisation, ni l'ignorance, ni l'alcoolisme, ni la guerre, ni la peste, c'est tout bonnement la pauvreté.

Alors, monsieur l'Orateur, il n'est pas nécessaire de dire que, en ce qui me concerne, le bill présentement à l'étude me plaît beaucoup. Même s'il n'est pas complet, s'il ne répond pas à tout ce que nous aurions désiré, je crois qu'il apportera quelque chose dont la population a besoin. Le ministre a dit, comme en fait foi la page 6921 du compte rendu, version française, qu'environ un million de personnes pourraient bénéficier de cette loi. Or, il disait justement:

Ce chiffre comprend quelque 85,000 personnes encore visées par l'assistance-vieillesse; 8,000 personnes recevant des allocations aux aveugles; 55,000 personnes touchant des allocations aux invalides; 200,000 mères nécessiteuses ayant des enfants à charge; 600,000 autres bénéficiaires dont les frais d'assistance sont maintenant partagés en vertu de la loi de l'assistance-chômage et 50,000 enfants dont s'occupent des organismes de bien-être de l'enfance.

Ce qui fait, d'après ces chiffres, tout près d'un million de personnes, et le ministre nous propose une loi visant à déboursier 85 millions de dollars de plus pour ces personnes. Les personnes mentionnées dans le discours du ministre, à tous les niveaux, sont justement celles qui, par leur situation, vivent dans un climat de pauvreté, vivent dans un climat tout près de la misère.